



AVIS

Commune du Monteil au Vicomte

RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Le lundi 23 Mai 2016

Madame, Monsieur,

Cette année, le SIVOM propose un service de collecte des objets encombrants pour l'ensemble des habitants résidant sur son territoire.

Les objets concernés par ce ramassage sont les suivants : appareils électroménagers, mobilier, sommiers, matelas, vélos, *petit matériel agricole*, ferraille, gros cartons, pneus de voitures, *objets valorisables et non valorisables*.

Sont en revanche exclus de la collecte : les gravats et produits toxiques ou dangereux tels que l'huile de vidange, les piles, les peintures et les batteries, les déchets verts, qui sont plus facilement transportables et peuvent être déposés à la déchetterie de Masbaraud.

Le ramassage sera effectué par les agents de la Ressourcerie « Demain en mains ». Son coût est compris dans la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères dont s'acquittent tous les contribuables.

Les encombrants devront être regroupés dans un endroit accessible en camion, en bordure du domaine public, en séparant les objets métalliques des autres.

Le chargement s'effectuant manuellement, les objets ne devront pas être appuyés contre les murs ou clôtures. Pour la sécurité des agents chargés de la collecte, ne pas entreposer les encombrants sous des arbres ou des lignes électriques, sous peine de non collecte des dits objets.

J'attire enfin votre attention sur le fait que ce service est financé en partie par la vente de la ferraille collectée à cette occasion. Or il apparaît que différents ferrailleurs devancent systématiquement les agents affectés à la collecte, tant et si bien que le budget de ce service serait déficitaire. Ainsi donc, je vous saurais gré de veiller à ce que seuls les agents de l'ASFEL passant dans le courant de la journée programmée pour votre commune aient accès aux déchets que vous souhaitez voir enlever.

Vous remerciant de votre compréhension et de votre civisme, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le Président du SIVOM
Franck SIMON-CHAUTEMPS

